

SEMUR-EN-AUXOIS. Les sportifs semurois ont été mis à l'honneur lors de la 37^e soirée palmarès.

Le handicap, moteur du sport

Quelque cinq cents personnes se sont réunies, vendredi soir, pour assister au 37^e palmarès annuel, organisé par l'OMS semurois.

Du monde, beaucoup de monde comme les grands soirs de matchs au gymnase Daniel Charles, vendredi soir, à l'occasion du "37^e palmarès annuel" organisé par l'office municipal des Sports (OMS). Une cérémonie d'envergure qui fut animée par D'ici Danse et le chanteur de Pop Rock Lito. « Cette soirée est d'abord l'occasion de réaffirmer notre attachement à la liberté, à cette volonté de vivre ensemble, et de redire que le sport et la musique peuvent apporter à la collectivité sur tous les plans : santé, bien-être, apprentissage de l'effort, solidarité », lance Jean-Louis Pineau, président de l'OMS.

Le handisport à l'honneur

Au-delà de l'aspect strictement sportif, l'OMS a souhaité mettre en valeur les personnes qui, malgré leur handicap, physique ou mental, pratiquent une activité sportive. C'est une des raisons pour lesquelles le club Les Archers de l'Auxois a reçu le prix du club de l'année, une première depuis sa création en 1987. « Celui-ci n'a pas été élu par hasard. Avec cinquante-huit licenciés, il a obtenu des résultats chez les valides. Il est également premier de Bourgogne en handisport. ». Une distinction qui touche particulièrement Grégoire Arranz, le président depuis juin dernier. « C'est un grand honneur pour nous. Les archers valides et les handisports, c'est une multiplicité de différentes personnes, toute génération confondue. Le principal : que cela fonctionne entre eux ».

Il convient aussi de féliciter un sportif et bénévole de toujours, Bruno Collin, qui a reçu la médaille OMS 2015, et a fêté ses 60 ans vendredi. D'abord valide, le jeune homme a été orienté vers le hand-ball par Jacques Pinard, un voisin. Dans les



années 1980, sa maladie oculaire décelée dès son plus jeune âge mais en progression irréversible, l'oblige à réorienter ses activités sportives. « C'est quelqu'un qui a pris en charge son handicap et qui s'est dit : je ne baisse pas les bras », résume Jean-Louis Pineau. « J'ai pratiqué quarante ans de sport voyants. J'ai aujourd'hui la chance de pratiquer le sport non-voyant. Il faut de l'amitié et de la confiance », déclare

Bruno Collin qui, depuis 2009, associe cyclisme et marche en randonnées, guidé par ses compagnons fidèles. « C'est très important d'entendre ce genre de témoignage », complète Catherine Sadon, maire de Semur-en-Auxois.

Les De Vecchi, les rois de la pédale

Pour le reste, le sportif de l'année est un couple. Il s'agit de David et Amélie de Vec-

chi, que l'on ne présente plus et qui tiennent à bout de pédale « La Pédale Semuroise » « Cette année, ce qui est valorisant, c'est d'avoir régulièrement pu grimper ensemble sur le podium », résume David, qui est devenu pour la troisième fois champion de France master (catégorie amateur en 35-39 ans) et 3^e des championnats de France de la police Nationale. Sa femme est devenue championne de Côte-d'Or féminine sur route, 4^e des championnats de France Master, 12^e au championnat du monde.

Pour quelques jours, le duo ne mange plus vélo au quotidien. Ils ont les yeux rivés sur une autre discipline sportive, le trail. En effet, David et Amélie se sont lancés dans une sacrée aventure en étant les instigateurs de l'étonnant Trail du Vieux Semur, dont la seconde édition est programmée le 16 janvier. « L'année dernière, on a eu six cent cin-

quante coureurs adultes plus les courses enfants. Pour l'instant, on a une trentaine d'inscrits en plus », confie-t-il, le regard toujours fixé sur la météo.

Enfin, Anaïs Bernardo a été sacrée sportive de l'année. La jeune boxeuse du FKCS, âgée de 16 ans, a connu une saison « remarquable ». Sur quatorze compétitions, « quatorze victoires, dont deux par KO. » Le prochain objectif : une victoire au championnat d'Europe ICO, en avril prochain, à Rome. Des adversaires en vue : « Non, on verra bien sur le ring ». Une vraie réponse de championne.

DAMIEN RENOULET

Les projets sportifs de la Ville de Semur

Patrick Creusot, maire adjoint délégué au sport et à la jeunesse revient sur les projets en cours et les futurs projets de Semur. « Cette année, on prévoit un agrandissement de la salle de tennis de table avec un vestiaire handicapé, pour un coût d'environ 35 000 euros. On va continuer à équiper le terrain de foot de "pare ballons" de trois à quatre mètres de hauteur. On va refaire à neuf l'éclairage de la butte de tennis avant début février pour un coût entre 10 000 et 15 000 euros. On fera peut-être l'éclairage extérieur de la butte. Enfin, j'espère la construction d'un city-stade en 2016 ou en 2017. On commence à travailler dessus. Il pourrait se situer vers la plaine de la Saussiotte, vers les HLM. »

INFO Semur compte 2 500 licenciés, dont 1 800 âgés de moins de 18 ans. 26 clubs et 3 AS scolaires. Budget : plus de 1 500 000 euros, dont 86 000 euros de subventions versées en 2015-2016 par la Ville.